

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2020/2021
L'Officiel n° 07
Du 01^e octobre 2020

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football
BP 1037 - 7 Rue Haute
11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 07 du 1^{er} Octobre 2020

Présents au district :

Président : M LACOUR

Mme ROYER - Mrs AKLI – BERTI – BONHOMME- DRIF- GERARD – GIBERT - MANI
– PETROSINO- PITIE—ROGER - RONTES – VALET - ZAMO

Excusés: Mme SAVIANA -Mrs BONNET –BOUDET - GRILLE- JORGE

Assiste : M DURANTE MALVY

En début de réunion, le comité de direction approuve le BO n° 06 du 24/09/2020

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE – Appel à candidatures

L'appel officiel à candidatures a été lancé depuis le 28 Septembre 2020.

Les postulants devront envoyer leur document de candidature par courrier recommandé au district de l'Aude de football « ELECTIONS 2020 »

7 rue Haute – CARCASSONNE 11000.

DOTATIONS - RECTIFICATION

Le District vient de préparer (merci aux bénévoles qui ont œuvré pour former les lots), par Club bénéficiaire, les dotations à remettre aux Clubs concernant les opérations " Clubs de moins de 100 licenciés " et " Opération deux étoiles "

Dans le contexte actuel, la remise officielle souhaitée ne pourra pas avoir lieu. De ce fait les clubs dont la liste figure ci-dessous sont appelés à venir chercher leur dotation au district à leur convenance (heures de bureau)

O. MONTREALAIS
FC LAUQUET
ET.S. FANJEUX LA PIEGE
FOOTBALL CLUB QUILLAN
RAZES OLYMPIQUE
ESPOIR CLUB COURSANNAIS
F.C. ALZONNAIS
F.C. DE VILLEGLY
U.S. DE VILLASAVARY
A.S. PEXIORANAISE
U.S. BELLOPODIENNE
F. C. SALLELOIS
A.S. VILLEPINTOIS
ET.S. STE EULALIE VILLESEQUE
U.S. SALHERSIENNE
F.C. VILLEDUBERTOIS
A.S. ST MARTINOISE

F.C. CHALABROIS
SOUILHE F.C.
F. C. ARMISSAN
ASSOCIATION SPORTIVE ESPERAZA
O. LES MARTYS
F.C. DE CAUX SAUZENS
RACING CLUB PIEUSSE
R.C. BADENS RUSTIQUES
CARCASSONNE FUTSAL AGGLOMERATION
FLEURY FOOTBALL CLUB
FOOTBALL CLUB MONTREALAIS
OL DES CORBIERES SAINT ANDREEN
ASC DES ILES
AS DOMAIRON
FOOTBALL ATLAS LEZIGNAN
CASTELNAUDARY FC CHAURIEN
A. J. S. DE BAGES

REMISE DE MAILLOTS

Le comité de direction souhaite bonne chance aux quatre clubs du district qualifiés pour le prochain tour de la coupe de France
Les maillots leur ont été remis, sans cérémonie, à la convenance des clubs, en raison de la situation sanitaire.

COVID 19 - RAPPEL - DISPOSITIONS

Les circonstances exceptionnelles liées au Covid 19 nous ont amené à considérer spécifiquement le cas du Forfait-Covid 19.

Celui-ci bénéficiera de la gratuité et ne sera pas intégré dans le décompte des Forfaits classiques pouvant entraîner, si récidive, une situation de Forfait général.
Le Forfait-Covid 19 entraînera match perdu, zéro point, sans autre conséquence

COVID 19 – Matches du 27 septembre

Concernant la catégorie des seniors, 42 rencontres étaient programmées le 27 septembre.

Sur ces 42 rencontres, 3 ont été reportées pour cause de Covid 19.

Ainsi, 93% des matchs prévus ont eu lieu.

Le taux de report, 7%, ce dimanche, est mesuré. A partir de ce constat, nous invitons chacune, chacun à redoubler d'efforts en respectant les gestes barrières, la distanciation afin que notre Football puisse continuer, dimanche après dimanche, à se développer dans ce si difficile contexte.

TROPHEES PHILIPPE SEGUIN

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets (à retrouver sur le site du District)

FEES DU FOOT

Le District de l'Aude de Football organise l'opération « Fées du Foot » jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les clubs sont invités à participer aux différents plateaux et autres Festi-foot organisés pour les catégories U6F à U15F:

le samedi 03 octobre de 10h à 12h

- au Stade de Villalbe à Carcassonne
- au Stade du C.E.S. à Limoux

le samedi 10 octobre de 10h à 12h

- au Stade Saint-Salvayre de Narbonne
- au Stade des Pyrénées de Bram

Les joueuses non-licenciées peuvent participer à cette opération et s'initier à la pratique du football.

Pour des raisons climatiques, la journée du 26 Septembre, à Bram, n'a pu avoir lieu. Nous présentons nos excuses aux participant(e)s pour ce désagrément

APPRENTIS (ES)

Rappel: Le District propose deux postes d'apprenti(e)s. Détail des postes sur le site.

Information à relayer auprès des jeunes des Clubs

ENQUETE CLUBS ETE 2020

Nous vous avons indiqué, dans le BO numéro 1 du 20/08/2020, que nous vous tiendrions informés des résultats de l'enquête effectuée auprès des Clubs pendant l'été 2020.

En voici la synthèse :

Cette enquête a été réalisée par des salariés du District et par des membres volontaires du Comité Directeur. Tous les Clubs n'ont pu être joints. L'enquête porte sur 51 Clubs

Cette enquête visait à faire un point, d'une part, sur la situation du Foot Audois à la sortie du confinement ayant entraîné l'arrêt des compétitions et, d'autre part, sur l'état des Clubs en vue de la reprise 20/21

La première question de l'enquête avait pour but de mesurer l'état d'esprit des Clubs en cette période inédite :

80% des Clubs ont exprimé leur confiance (confiance modérée 57% + confiance totale 23%) 20% des Clubs ont mis en avant leur pessimisme

La seconde question portait sur l'aspect financier au 30 Juin 2020 (fin de saison 19/20) :

73% des sondés se sont montrés confiants : Sereins, à hauteur de 16% du total, et en situation difficile mais optimistes à hauteur de 57% du total.

27% des Clubs interrogés se sont dit préoccupés voire très préoccupés

En vue de Septembre 2020, date de reprise de la saison 20/21, la même question (numéro 3) sur la situation financière du Club a amené les réponses suivantes :

41% se sont déclarés en situation difficile mais optimistes

35% ont fait état d'une situation préoccupante

22% ont affiché une position sereine

02% se sont estimés en situation très préoccupante

La question 4 portait sur le soutien des partenaires publics et privés.

88% des Clubs estiment pouvoir compter, sans réserves, sur le soutien de leurs maires

78% des Clubs pensent que leurs sponsors, partenaires privés vont leur rester fidèles avec, toutefois, des inquiétudes fortes sur les montants à venir

En question 5, tenue des assemblées générales :

73% des Clubs ont réussi à tenir leur AG pendant l'été en respectant les consignes

27% ont préféré en différer la date

La question 6 était relative à la capacité de pouvoir disposer, à bonne date, des infrastructures pour que le jeu reprenne :

100% des Clubs estiment leur confiance sur ce thème dès lors, bien sûr, que les dispositions gouvernementales et (ou) territoriales le permettent (problème des vestiaires)

Enfin, la dernière question de cette enquête portait sur les projets

20% des Clubs interrogés ont un projet « Foot Loisirs »

08% des Clubs interrogés ont un projet « Futsal »

16% des Clubs interrogés ont un projet « Équipe féminine »

Commentaires :

L'enquête démontre, dans la tempête Covid 19, une bonne vigueur du Foot Audois. La confiance, même prudente, prime. L'arrêt des compétitions, depuis mars, la baisse des dépenses, les mesures de soutien (FFF/Ligue/district), les mesures prises par les Clubs ont permis d'atteindre, sans encombre majeur, le cap du 30 Juin 2020.

Aucun Club Audois n'a été défaillant. Tous ont passé l'été

La montée de l'inquiétude, voire de l'angoisse pour certains, s'amplifie pour 20/21

Le soutien des municipalités et des sponsors est jugé globalement présent avec un haut niveau d'incertitude sur les montants 20/21 concernant les sponsors, eux aussi aux prises avec les difficultés

Les trois points noirs sont:

-La chute des recettes exceptionnelles

-L'absence de réelle visibilité sur les prochains mois et même, bien sûr, sur l'ensemble de la saison 20/21

-Le niveau des projets, en berne, au moment où la question essentielle est celle de la survie

Dans ce contexte, après l'important effort fait par le District en restituant aux Clubs le montant des frais d'engagements 19/20, la question de l'opportunité de nouvelles mesures pour une saison 20/21 s'annonçant périlleuse, est posée

Le mot du Président

Cette enquête a été réalisée à la demande du Président, par les membres du comité de direction, puis synthétisée. Qu'ils se voient tous ici remerciés pour l'excellent travail effectué.

Merci aussi aux responsables de clubs qui ont pris le temps de prendre quelques minutes et ont répondu en toute franchise au questionnaire qui leur était présenté et qui n'avait pour but qu'une vision globale de la situation des clubs de l'Aude.

Les clubs ont apprécié l'aide qui a été apportée par le district, en l'occurrence le remboursement des engagements des championnats de la saison écoulée.

La fédération, la LOF et le district ont octroyé 10 € par joueur, plus une dotation offerte aux clubs ayant un potentiel de moins de 100 licenciés offerte par la fédération.

Nous vivons toutes et tous une période faite d'imprévision et de soucis permanents. Les clubs ne font pas exception à la règle et le district a voulu par cette communication être encore plus proche d'eux afin de les soutenir. Le soutien est également apporté aux municipalités dans leurs soucis de rester présentes auprès de leurs associations sportives.

OPERATION CLUB LIEU DE VIE

Pour mémoire, le projet du Club du Haut Minervois a été retenu par le District

A la demande de la LFA, un jury régional OCCITANIE a été formé pour classer les projets des clubs occitans. Ce jury comptera un représentant élu de chaque District. Le Comité de Direction a décidé à l'unanimité que M. Philippe Bonnet représentera le District de l'Aude

Les critères de classement sont les suivants :

- Originalité de l'action, envergure de l'action
- Publics cibles
- Nombre d'actions
- Actions menées durant le confinement

La LFO, grâce au jury, retiendra trois clubs et transmettra l'information à la LFA. Le vainqueur sera récompensé par la FFF, le second et le troisième par la Ligue (Dotations)

Bonne chance au Club Audois

FUTSAL

Considérant l'arrêté préfectoral de la Haute Garonne interdisant l'utilisation des gymnases et salles de sport pour une période de 15 jours,

Considérant que l'ensemble de notre Ligue et une majorité des départements qui la composent notamment pour cette discipline est classée en alerte maximale pour l'évolution COVID 19

Considérant l'obligation de mettre en place les mesures pour tenter de retrouver une situation sanitaire apaisée permettant une reprise des compétitions sans risques pour l'ensemble des participants

La Commission Régionale des Compétition Section FUTSAL, décide à compter de ce jour Lundi 28 Septembre et jusqu'au Dimanche 11 Octobre inclus :de suspendre et de reporter à une date ultérieure, l'ensemble des Compétitions Régionales FUTSAL de la Ligue d'Occitanie

AUDIOVISUEL RAPPEL

- FFF nous informe du lancement de FFF TV:

La Fédération Française de Football a lancé officiellement, vendredi 18 septembre, sa nouvelle plateforme numérique (FFFTV.fr), dédiée à l'ensemble des contenus vidéos produits par la FFF.

La Fédération Française de Football innove avec [FFFTV.fr](https://www.fff.fr/ffftv), sa plateforme dédiée à tous les licenciés et passionnés de football. Accessible par Internet, tablette, smartphone et sur téléviseur connecté,

cette nouvelle chaîne offre des contenus variés et complets sur le football de haut niveau et amateur.
- Webinaire Rentrée du Foot amateur à suivre prochainement, le 29 Septembre 2020

[https://urldefense.com/v3/__https://app.livestorm.co/news-tank/webinaire-news-tank-football-football-amateur-quelle-rentree-dans-le-contexte-du-covid-19__;!!CFXnMXm9!UM2jlosopyEPU0tRt6z-bo_IAnwxdJ3PSgwcjHCNuZqNOtdC8oqHHUXMs4sqAaeK\\$](https://urldefense.com/v3/__https://app.livestorm.co/news-tank/webinaire-news-tank-football-football-amateur-quelle-rentree-dans-le-contexte-du-covid-19__;!!CFXnMXm9!UM2jlosopyEPU0tRt6z-bo_IAnwxdJ3PSgwcjHCNuZqNOtdC8oqHHUXMs4sqAaeK$)

APPEL A PROJETS 2024 - IMPACT 2024 PARIS 2024 - RAPPEL

L'Agence Nationale du Sport, le Comité National Olympique et Sportif, France Paralympique, lancent un appel à projets consultable en tapant Impact 2024.
C'est une possibilité nouvelle pour financer des projets.

GUIDE C.N.O.S.F. (RAPPEL)

Le CNOSF vient de sortir un guide d'accompagnement destiné aux associations sportives des territoires. Vous y trouverez, notamment, les dispositifs imaginés en Occitanie sur les thèmes du handicap, des infrastructures et du sport à l'école. Nous vous invitons à le découvrir dans un contexte PARIS 2024 porteur pour les projets

https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Developpement/Vie_associative/guide_dispositifs_financiers_2020.pdf

RAPPELS DES REFERENTS COVID 19

District de l'Aude de Football : Mohamed MANI

Téléphone 06 99 84 09 96 (en dehors des horaires d'ouverture)

Email : secretariat@aude.fff.fr

Téléphone : 04 68 47 39 60 (horaires d'ouvertures du district)

Ligue d'Occitanie de Football : Damien LEDENTU

Email : covid19lfo@occitanie.fff.fr

Téléphone : 06.13.62.61.56 (accessible du lundi au samedi soir)

Agence régionale de Santé (ARS) AUDE :

Xavier CRISNAIRE

Email : ARS-OC-DD11-DIRECTION@ars.sante.fr

Téléphone : 04 68 11 55 11

DIVERS

Prochaine réunion du bureau mardi 06 Octobre 2020 à 9 heures 30

Prochaine réunion du comité directeur jeudi 08 Octobre 2020 à 19 heures

Le secrétaire général
François Pétrino
PO Jean Luc Grillé

COMMISSION D'APPEL STATUTS ET REGLEMENTS

PV N° 07 du 01 octobre 2020

Présidente de séance : Mme ROYER

ALARIC FC

Appel recevable du FC ALARIC d'une décision de la commission des statuts et règlements PV N°06 du 24.09.2020, donnant :

Match perdu au club du ALARIC FC pour la rencontre :

HAUT MINERVOIS OL 2 contre ALARIC FC 1

Du 13 septembre 2020

Championnat seniors Dep 2 Poule B.

Personnes convoquées :

ALARIC FC :

VILAIN Grégory, Président

HAUT MINERVOIS OL :

LAIR Christophe, Président

RAZES OL :

MONTESPAN Jean-François, Président

Arbitres :

M. LARBI BOUMAIZ, arbitre de La rencontre HAUT MINERVOIS OL 2 / ALARIC FC 1

M. HASSAN ABDELMOUMEN, arbitre de La rencontre HAUT MINERVOIS OL 1/ RAZES OL

Sont convoqués au siège du district de l'Aude de football le Lundi 12 octobre 2020 à 20h.

Le secrétaire

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 07 du 01/10/20

Membres : Mrs VALET – RONTES – DRIF- GRILLE- LE MOAL

FC BRIOLET / UFC NARBONNE U15 poule D du 26/09/20

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 2 des RdD des JM, 18 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de l'UFC Narbonne n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par Forfait à l'équipe de l'UFC Narbonne

FC Briolet -03 (3pts) / UFC Narbonne -00 (-1pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club de l'UFC Narbonne

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

TRAPEL PENNAUTIER / US MINERVOIS U15 poule D du 26/09/20

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club de l'US Minervois en date du 25/09/20

Considérant les articles 2 des RdD des JM, 18 des RdD de l'Aude

Considérant que le club de l'US Minervois n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par Forfait à l'équipe de l'US Minervois

Trapel Pennautier -03 (3pts) / US Minervois -00 (-1pt)

Pas de frais d'arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

UFC NARBONNE / COURSAN EC
Féminines Seniors à 8 du 26/09/20

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Considérant les articles 2, 24, 25, des RdD féminin de l'Aude

Considérant que le club de Coursan EC n'a pas été en mesure de présenter une équipe pour la rencontre

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par Forfait à l'équipe de Coursan EC

UFC Narbonne -03 (3pts) / Coursan EC -00 (-1pt)

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club de Coursan EC

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

CASTELNAUDARY / PEXIORA
D3 poule A du 26/09/20

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre officiel

Considérant les articles 23 et 27 des RdD de l'Aude

Considérant que l'arbitre n'a pas été en mesure de faire jouer la rencontre suite aux intempéries.

Donne match à reprogrammer

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation

AS BAGES / VILLEDUBERT
D4 poule B du 27/09/20

Vu la programmation de la rencontre

Vu le courriel du club de Villedubert

Considérant les dispositions relatives au COVID

Considérant que le club fait part de COVID avéré

Sous réserves des dispositions officielles dans le cadre du COVID

Donne match à reprogrammer

Transmet le dossier à la commission compétente pour reprogrammation

NAUROUZE / CASTELNAUDARY
D1 séniors du 27/09/20

Vu la feuille de match

Vu le rapport de l'arbitre

Vu la demande d'évocation formulée par le club de Castelnaudary par courriel officiel, le 27 septembre 2020.

Enquête en cours

La commission précise que les demandes d'informations complémentaires seront adressées directement aux clubs, commissions concernées du District.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président

COMMISSION SENIORS

PV N° 07 du 01 octobre 2020

Présents : Ms RONTES- LE MOAL - GIBERT

COURRIERS CLUBS

-Demande ALARIC reprogrammation match samedi 10 octobre à 19h.

L'éclairage n'étant pas homologué, la commission des terrains ne donne pas l'accord à cette demande.

-Courrier de Souilhe, arrêté du maire autorisant la réouverture du terrain en date du 28 septembre 2020

-Courrier de Fanjeaux pour avancer le match Coupe des Réserves contre Castelnaudary le samedi 3 octobre : demande de précision au club relatif à l'accord du club adverse, du terrain disponible. En l'état, la programmation est maintenue dimanche 4 octobre à 15h.

- Courrier de Fc Quillan , pas de terrain disponible ce jour là

La rencontre de DEPARTEMENTAL 2 Fc Quillan-Salles sur l'hers est reportée

-Courrier de Cuxac d'Aude pour les rencontres de DEPARTEMENTALE 1 et 3-
Journée 8

DIMANCHE 22 NOVEMBRE contre Razes olympique(D1) et Malves (D3), pas terrain ce jour-là : inversion des rencontres (voir journée du 21 MARS 2021)

Matches reportés suite COVID

Quand la commission a reçu tous les justificatifs eu égard à la situation d'une équipe, d'un club, alors les rencontres sont régulièrement reportées 7 jours après la déclaration des cas.

Quand le club averti le district au jeudi midi qu'il n'est plus impacté, la programmation reprend au weekend suivant.

A ce jour aucune anomalie n'a été constatée pour les clubs qui ont fait état d'un effectif touché.

Reprogrammation de match

Match Coupe Lopez 1^{er} tour

Souilhe /Fanjeaux le 4 octobre 15h

Match Coupe des Réserves

Villedubert/Pexiora rencontre reprogrammée au 25/10/20

Poule D1

Le Razes/Chalabre, rencontre reprogrammée au 01/11/20

Poule D2

Fanjeaux /Quillan rencontre reprogrammée au 20/12/20

Naurouze – Montagne noire, rencontre reprogrammée au 01/11/20

Lauquet / Fanjeaux rencontre à reprogrammer

Gruissan / Villedubert, rencontre reprogrammée au 01/11/20

Poule D3

Souilhe/Chauriens, rencontre reprogrammée au 01/11/20

Castelnaudary 3 – Pexiora 2, rencontre reprogrammée au 01/11/20

Poule D4

Bages-Villedubert 2, rencontre reprogrammée au 20/12/20

montreal fc - mont saissac mouss 2 rencontre reprogrammée au 20/12/20

Pour mémoire les rencontres de D4 1^{ère} journée qui n'ont pas eu lieu du fait de la Coupe Lopez sont reprogrammées le 1^{er} novembre :

OC ST ANDREEN – LAUQUET 2

BAGES -FLEURY

ATLAS LEZIGNAN – ST NAZAIRE 2

LES ILES – VILLEDUBERT 2

MONTREAL OL -LIMOUX 2

ARZENS 1 – MAHORAISE

US VILLASAVRY 2 – FC MONTREAL

MONT SAISSAC MOUSS 2 – VILLEPINTE

Coupe Lopez

Pour cause COVID

ALZONNE – CASTELNAUDARY reporté

Coupe des réserves

Pour cause COVID

LE COUGAING - ALZONNE reporté

Tirage des Coupes

Le tirage des Coupes aura lieu le jeudi 8 octobre à 18h. Il aura lieu en visio, le lien sera sur le site aude.fff.fr

Compte-tenu des gestes de distanciation nécessaires, pas d'invitation possible pour cause de comité directeur en parallèle.

Le président de la commission

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 01 octobre 2020

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M MANI, AKLI

Excusé : M BONNET

Championnat 1^{ère} Phase

Toutes les rencontres U15 – U17 de la phase préliminaire doivent se jouer avant le 31 octobre 2020.

Championnat U18-U19

Le règlement du district de l'Aude sera applicable pour cette catégorie.

La commission consciente des difficultés que rencontrent les clubs décide à titre exceptionnel pour la saison 2020/2021 l'organisation d'un championnat U18 – U19 en collaboration avec le District des Pyrénées Orientales avec les certaines restrictions.

Les clubs pourront utiliser par rencontre un nombre illimité de joueur U18 et U19.

La commission décide d'accorder une dérogation pour l'utilisation par match de 6 joueurs U17 et 3 joueurs U20 maximum.

Le président de la Commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°7 du 01 Octobre 2020

Présents : M. PITIE - M. DAYDE – M. TISSEYRE

Excusés : M. BOUDET

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

Principe du maintien des plateaux ou critères

Les autorités publiques (Préfecture et/ou municipalités) sont parfois amenées à prendre des arrêtés interdisant l'accès aux stades. Dans ces cas de figure, le District informe par email (messageries officielles) les clubs concernés de l'annulation ou du report des oppositions organisées.

Des alertes météo (Météo France) peuvent également conduire le District à annuler ou reporter des plateaux et critères dans certains secteurs ou sur l'ensemble du Département, selon le degré de dangerosité.

En dehors de ces cas de figure, les plateaux et critères sont maintenus par le District. Le jour des manifestations, les plateaux et critères sont placés sous la responsabilité des arbitres officiels ou des responsables d'équipes.

Dans le cas où les conditions météorologiques venaient à se dégrader (dans la nuit ou à l'horaire des rencontres), 2 principes sont prioritaires pour le maintien des plateaux et critères :

- 1- Être certains que la sécurité physique des enfants est assurée,**
- 2- Être garant du plaisir de jouer des enfants.**

Il est demandé au club recevant de solliciter l'avis des responsables d'équipes adverses avant toute décision.

Si les conditions ne sont pas réunies et génèrent l'annulation du plateau ou du critérium, il est demandé au club recevant d'informer dans les meilleurs délais, en priorité les clubs visiteurs puis le District via un message électronique ou téléphonique.

En espérant que la météo épargne nos offres de pratiques cette saison et permette à nos enfants de pratiquer leur sport préféré, la commission compte sur votre compréhension et votre sens des responsabilités.

Catégorie U13G

Formalités administratives

La commission rappelle à toutes les équipes l'obligation de présenter le listing des demandes de licences ou les licences validées sur l'application Foot Compagnon pour permettre leur vérification par les arbitres et responsables d'équipes adverses.

Les joueurs sans demande de licences ne peuvent pas participer aux critères.

Il est également rappelé que les noms, prénoms et numéro de licence des responsables d'équipes doivent être mentionnés sur les feuilles de matchs. Les signatures de ces derniers valident les informations retranscrites en fin de critérium.

Catégories autorisées

Retrouvez la liste des joueuses et joueurs autorisés à participer aux critères U13G du District de l'Aude :

Catégorie féminine	Catégorie masculine
U14F	U13G
U13F	U12G
U12F	U11G
U11F	

Les joueurs U10G se sont pas autorisés.

F.C. Malepère

La commission félicite le F.C. Malepère pour l'engagement d'une seconde équipe. Cette équipe sera engagée pour la seconde phase.

Journée du 19 Septembre 2020

Poule G : La commission entérine les forfaits de l'U.F.C. Narbonne et d'Armissan F.C., sans application d'amendes.

Journée du 26 Septembre 2020

Poule F : La commission se saisie du match arrêté entre le F.U. Narbonne 3 et l'U.F. Lézignan 2 et transmet les éléments en sa possession aux membres de la commission compétente pour suites à donner.

Poule G : La commission entérine les forfaits de l'Olympique Cuxac d'Aude qui s'est trompé de lieu de rencontres, sans application d'amendes.

Poule G : La commission entérine également les forfaits de l'U.F.C. Narbonne pour la deuxième journée consécutive. Après informations recueillies auprès du club, l'U.F.C. Narbonne devrait être en capacité de présenter son équipe U13G ce samedi 03 octobre.

Catégorie U11G

Défi jonglerie

La commission tient à féliciter l'ensemble des responsables d'équipes pour les défis jonglerie. En effet, les défis de jonglerie font partie intégrante des critères U11G.

La constitution des poules des phases suivantes est basée sur la progression des équipes sur ces défis. En effet, une équipe ayant une moyenne faible en début de phase mais qui progresse dans cet exercice sera valorisée.

Les équipes qui n'effectuent pas ces défis seront placées aux niveaux les plus bas dans les phases suivantes.

F.C. Malepère / Poule E

La commission enregistre le forfait du F.C. Malepère : amende de 30 € selon le tarif en vigueur.

Catégorie 9G

Veillez trouver ci-dessous la constitution des poules de la première phase :

A	B	C	D	E
C.O. CASTELNAUDAR Y ₁	E.S. ARZENS ₁	ENT. FAHVA-CHALABRE ₁	F.A. CARCASSONNE ₁	F.C. TRAPEL-PENNAUTIER ₁
C.O. CASTELNAUDAR Y ₂	E.S. ARZENS ₂	F.C. LAUQUET ₁	F.A. CARCASSONNE ₂	F.C. TRAPEL-PENNAUTIER ₂
ENT. NAUROUZE-LABASTIDE ₁	E.S. SAINTE-EULALIE ₁	F.C. LAUQUET ₂	F.A. CARCASSONNE ₃	F.C. TRAPEL-PENNAUTIER ₃
ENT. NAUROUZE-LABASTIDE ₂	F.C. ALZONNE ₁	F.C. LE COUGAING ₁	F.C. BRIOLET ₁	F.C. TREBES ₁
ENTENTE _{3S} ₁	G.F.P.L.M. ₁	F.C. MALEPERE ₁	F.C. BRIOLET ₂	F.C. TREBES ₂
F.C. MAS SAINTES-PUELLES ₁	G.F.P.L.M. ₂	F.C. MALEPERE ₂	F.C. BRIOLET ₃	F.C. TREBES ₃
F.C. MAS SAINTES-PUELLES ₂	G.F.P.L.M. ₃	LIMOUX F.C. ₁	G. FRESQUEL-CABARDES ₁	U.S. CONQUES ₁
OLYMPIQUE MONTREAL ₁	U.S. MONTAGNE NOIRE ₁	LIMOUX F.C. ₂	G. FRESQUEL-CABARDES ₂	U.S. CONQUES ₂
	U.S. MONTAGNE NOIRE ₂			

F	G	H	I	J
F.C. ALARIC ₁	E.S. MALVES ₁	E.C. COURSAN ₁	F.C. CORBIERES MED. ₃	ARMISSAN F.C. ₁
F.C. ALARIC ₂	F.A. CARCASSONNE ₄	E.C. COURSAN ₂	F.C. CORBIERES MED. ₄	F.C. CORBIERES MED. ₁
LUC F.C. ₁	F.A. CARCASSONNE ₅	F.U. NARBONNE ₁	F.C. CORBIERES MED. ₅	F.C. CORBIERES MED. ₂
U.F. LEZIGNAN ₁	F.C. TRAPEL-PENNAUTIER ₄	F.U. NARBONNE ₂	F.U. NARBONNE ₄	F.C. SALLELES D'AUDE ₁
U.F. LEZIGNAN ₂	F.C. TRAPEL-PENNAUTIER ₅	F.U. NARBONNE ₃	F.U. NARBONNE ₅	F.C. SALLELES D'AUDE ₂
U.F. LEZIGNAN ₃	G. FRESQUEL-CABARDES ₃	GR. COR SUD MINERVOIS ₁	M.J.C GRUISSAN F.C. ₁	SC NARBONNE MONTPLAISIR ₁
	G. FRESQUEL-CABARDES ₄	GR. COR SUD MINERVOIS ₂	SC NARBONNE MONTPLAISIR ₃	SC NARBONNE MONTPLAISIR ₂
	R.C. BADENS RUSTIQUES ₁	GR. COR SUD MINERVOIS ₃	SC NARBONNE MONTPLAISIR ₄	U.F.C. NARBONNE ₁

K
GR. COR. SUD MINERVOIS 4
GR. COR. SUD MINERVOIS 5
OL. CUXAC D'AUDE 1
OL. HAUT- MINERVOIS 1
U.S. MINERVOIS 1
U.S. MINERVOIS 2

Catégorie 7G

Veillez trouver ci-dessous la constitution des poules de la première phase :

A	B	C	D	E
E.C. COURSAN 1	F.C. ALARIC 1	F.U. NARBONNE 1	GR. COR. SUD MINERVOIS 1	E.S. MALVES 1
E.C. COURSAN 2	F.C. ALARIC 2	F.U. NARBONNE 2	GR. COR. SUD MINERVOIS 2	FC TRAPEL PENNAUTIER 1
F.C. CORBIERES MED. 1	LUC F.C. 1	F.U. NARBONNE 3	GR. COR. SUD MINERVOIS 3	FC TRAPEL PENNAUTIER 2
F.C. CORBIERES MED. 2	LUC F.C. 2	F.U. NARBONNE 4	OL. HAUT- MINERVOIS 1	FC TRAPEL PENNAUTIER 3
F.C. SALLELES D'AUDE 1	U.F. LEZIGNAN 1	FC CORBIERES MED. 3	U.F.C. NARBONNE 1	RC BADENS RUSTIQUES 1
M.J.C. GRUISSAN F.C. 1	U.F. LEZIGNAN 2	FC CORBIERES MED. 4	U.S. MINERVOIS 1	US CONQUES 1
SC NARBONNE MONTPLAISIR 1	U.F. LEZIGNAN 3	FC CORBIERES MED. 5		US CONQUES 2
SC NARBONNE MONTPLAISIR 2		OLYMPIQUE CUXAC D'AUDE 1		
SC NARBONNE MONTPLAISIR 3				
SC NARBONNE MONTPLAISIR 4				

F	G	H	I	J
---	---	---	---	---

F.A. CARCASSONNE 1	F.A. CARCASSONNE E 3	E.S. ARZENS 1	E.S. SAINTE-EULALIE 1	C.O. CASTELNAUDAR Y 1
F.A. CARCASSONNE 2	F.A. CARCASSONNE E 4	E.S. ARZENS 2	F.C. ALZONNE 1	C.O. CASTELNAUDAR Y 2
F.C. BRIOLET 1	F.C. TREBES 3	ENT. FAHVA-CHALABRE 1	F.C. ALZONNE 2	ENT. 3S. 1
F.C. BRIOLET 2	F.C. TREBES 4	F.C. MALEPERE 1	F.C. LE COUGAING 1	ENT. 3S. 2
F.C. TREBES 1	LAUQUET F.C. 1	F.C. MALEPERE 2	G.F.P.L.M. 1	ENT. NAUROUZE-LABASTIDE 1
F.C. TREBES 2	LAUQUET F.C. 2	F.C. MALEPERE 3	G.F.P.L.M. 2	ENT. NAUROUZE-LABASTIDE 2
OLYMPIQUE MONTREAL 1	G. FRESQUEL-CABARDES 1	LIMOUX F.C. 1	G.F.P.L.M. 3	F.C. MAS SAINTES-PUELLES 1
OLYMPIQUE MONTREAL 2	G. FRESQUEL-CABARDES 2	LIMOUX F.C. 2	G.F.P.L.M. 4	E.S. FANJEAUX 1

En vous souhaitant d'agréables plateaux et critères pour ce samedi 03 octobre

!

Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE

COUPE FEMININES SENIORS A11

Coupe Fem Seniors Phase 1

Poule A

Dimanche 18/10/2020

10H

23264086 51481.1

(FEM) Et.S. Malvoise 1. Ent. Fc3mc2s 1

Stade Municipal à MALVES EN

23264087 51482.1

(SEFDCH8)

MINERVOIS

(FEM) Pezens Usa 1. Us Montagne Noire 1

Stade Municipal à PEZENS

Dimanche 15/11/2020

(FEM)

10H

23264088 51483.1

(FEM) Us Montagne Noire 1- Et.S. Malvoise 1 (FEM)

23264089 51484.1

(SEFDCH8) Ent. Fc3mc2s 1. Pezens Usa 1 (FEM)

Stade Municipal à

LAVALETTE

Dimanche 22/11/2020 10H

23264090 51485.1 (FEM) Et.S. Malvoise 1 • Pezens Usa 1 (FEM)

Stade Municipal à MALVES
EN MINERVOIS

23264091 51486.1 (SEFDCH8) Ent. Fc3mc2s 1- Us Montagne Noire 1
(FEM)

Stade Municipal à LAVALETTE

Coupe Fem Seniors Phase 1

Poule B

Dimanche 18/10/2020

10H

23264094 51487.1

(FEM) Ent. Trapel.Martys 1 • Fc Corbieres Medit. 1
(FEM)

Stade Jean Barthes à

23264108 51488.1

(R2 FEM) F.U. Narbonne 1. Ent. Alaric-Briolet 1
(FEM)

VILLEMUSTAUSOU

Samedi

14/11/2020

19H

23264116 51489.1

(FEM) Ent. Alaric-Briolet 1 - FC Corbieres Medit. 1 (FEM)

10H

Dimanche 15/11/2020

23264117 51490.1 (FEM) Ent. Trapet-Maflys 1 • F.U. Narbonne 1 (R2 Stade Jean Barthes à
Samedi 21/11/2020 FEM) VILLEMUSTAUSOU
19H

23264119 51492.1 (FEM) Ent. Alaric-Briolet 1 • Ent. Trapel-Martys 1 (FEM)
Dimanche 22/11/2020 10H

23264118 51491.1(FEM) Fc Corbieres Medit. 1. F.U. Narbonne 1 (R2 FEM) Stade Municipal 1 à
LEUCATE

DETAIL TERRAINS HOMOLOGUES POUR JOUER EN NOCTURNE

Nom du Club	Lieu rencontres	Homologué Nocturne
NAUROUZE LABASTIDE	Labastide d'Anjou	oui
OS ST PAPOUL	ST PAPAOL	oui
Ent ALARIC / BRIOLET (équipe 1 et 2)	CAZILHAC	oui
	PALAJA	oui
	CAPENDU	non
CORBIERES MEDITERRANEE	LEUCATE	oui
	PORT LA NOUVELLE	non
ES FANJEAUX	FANJEAUX	oui
COURSAN EC	COURSAN	non
UFC NARBONNE	NARBONNE ST SALVAYRE	oui
Ent LUC / MOUSSAN	LUC sur ORBIEU	non
	MOUSSAN	oui
GRUISSAN MJC	GRUISSAN	non
US MONTAGNE NOIRE	ST DENIS	non
	VILLARDONNEL	oui
VILLEGLY	VILLEGLY	non
USA PEZENS	PEZENS	non
Ent TRAPEL PENNAUTIER / LES MARTYS	VILLEMOUSTAUSSOU	non
	PENNAUTIER	non
	LES MARTYS	non
Ent FC ₃ MC ₂ S	LAVALETTE	non
	MOUSSOULENS	non
	SAISSAC	non
MALVES	MALVES	non

Pour les clubs homologués à jouer en nocturne les rencontres se jouerons Le Samedi à 18h (sauf demandes du club faite par écrit au secrétariat du District, exemple indisponibilité du terrain)

Pour les autres clubs, les rencontres se jouerons donc le Dimanche matin à 10h

Les clubs pourront éventuellement changer les horaires des rencontres, par mail officiel au District avec accord du club adverse

La Présidente de la commission

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

PV N° 07 du 1^{er} octobre 2020

Président: M. PETROSINO François

Membres: Ms. DRIF - PITIE

CONTROLE DE L'ECLAIRAGE DE VILLARDONNEL LE 29/09/2020

Mesure des éclairagements horizontaux :

A – Total des 25 points	1628
B- Eclairage moyen horizontal (A 28)	66
C – Point le plus éclairé	85
D- Point le moins éclairé	52
E- Facteur d'uniformité (D/B)	0.78
F- Rapport d'éclairage minimum	0.61

La commission donne l'autorisation de jouer les matchs de football en nocturne à compter du 29/09/2020 sur le stade Villardonnell.

**Le Président de la Commission
M. PETROSINO**